

PLAN DE DEVELOPPEMENT du COMITE SPELEOLOGIQUE REGIONAL AUVERGNE- RHONE-ALPES

Période 2018-2021

Projet associatif 2018-2020 adopté en Assemblée Générale le 29/04/2018 et décliné à partir du projet fédéral adopté par l'AG de la FFS le 4 juin 2017.

ENJEUX / OBJECTIFS PAR PRIORITES	ACTION	INDICATEURS	Evolution
Augmenter le nombre de licenciés	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du parcours jeunes, • Favoriser l'intégration de la spéléo en milieu scolaire • Favoriser la pratique des personnes en situation de handicap • Développer des sites artificiels d'entraînement et découverte 	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de licenciés dont nb de jeunes de moins de 26 ans : • Nb d'EDSC : • Actions en directions des scolaires : nb de séances d'initiation, nb de classes, nb élèves • Nb de formations adaptées pour les cadres (JE & stages qualifiants) : • Actions en direction des publics en situation de handicaps (PEPS) : nb actions d'initiation réalisées et nb de participants • Développement de site artificiel : nb de sites existant 	
Améliorer notre organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la légitimité du CSR auprès des CDS et des clubs. • Participer aux actions de réorganisation de la fédération 	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les CDS à construire les objectifs, participer aux actions, évaluer notre fonctionnement : nb de réunions avec CDS • Participer aux projets de la fédération (Plan féminisation, congrès UIS 2021, centre d'interprétation spéléo, ..) : liste des projets 	
Améliorer notre communication	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser nos actions, • Soutenir les enjeux de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de notre communication sur supports média adaptés (site web) • Participation aux rencontres dans les instances régionales (Région/CROS) • Soutenir les grandes manifestations (congrès régional, manif. JNSC,..) : 	
Renforcer notre expertise scientifique	Préserver l'accessibilité aux sites, la liberté de pratique et la protection des milieux,	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de CDS impliqués dans l'accessibilité aux sites de pratique : (3 dpt. non karstiques Loire, Rhône, Puits de Dôme) • Nb de CDS impliqués dans la protection des milieux : • Nb de conventions avec partenaires : 	
Renforcer notre expertise technique de pratique sportive	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'offre de formation aux besoins des structures fédérales 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stages organisés en région : • Nombre de stagiaires formés : • Nombre de diplômes fédéraux obtenus : 	
Améliorer la sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la prévention • Assurer les secours en milieu souterrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cadres ayant réalisé un stage de recyclage : • Nombre de CDS ayant une équipe SSF mobilisable sur convention préfectorale : 	